



ADISI - CAMEROUN



**National Endowment
for Democracy**

Supporting Freedom Around the World



**RAPPORT SUR LA SECURITÉ DES
JOURNALISTES DANS LES RÉGIONS
DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST
DU CAMEROUN**

2016-2020

Table des matières

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Table des matières | 1 |
| Liste des figures..... | 3 |
| Liste des tableaux | 3 |
| RESUME EXECUTIF..... | 4 |
| I. INTRODUCTION..... | 6 |
| II. II. CONTEXTES HISTORICO-JURIDIQUES DE LA PRATIQUE JOURNALISTIQUE AU CAMEROUN | 7 |
| III. LA CRISE ANGLOPHONE ET LA PRATIQUE DU JOURNALISME..... | 9 |
| IV. ABUS SUR LES JOURNALISTES PENDANT LA CRISE ANGLOPHONE..... | 10 |
| V. ANALYSE DU TRAVAIL SUR LE TERRAIN..... | 10 |
| a) Première section : Caractéristiques démographiques | 10 |
| Figure 1: Genre des répondants | 11 |
| Figure 2: Âge des Répondants..... | 11 |
| Figure 3 : Années de service..... | 12 |
| Figure 4: Position des répondants..... | 12 |
| Figure 5: Spécialité des participants | 13 |
| Figure 6 : Position du répondant..... | 13 |
| Figure 7 : Localisation des maisons de médias | 14 |
| Figure 8 : Durée de l'organe de presse..... | 14 |
| b) Section deux : Focus sur le déplacement des journalistes entre 2014 -2022..... | 14 |
| Tableau 1 : Statistiques sur le nombre total de journalistes, ceux qui sont partis en exile, et ceux qui ont été déplacés du Sud-Ouest 2014-2022..... | 15 |
| Tableau 2 : Statistiques sur le nombre total de journalistes, ceux qui sont partis en exil ou déplacés du nord-ouest 2014-2022..... | 16 |
| Figure 9 : Nombre de journalistes | 19 |
| Figure 10 : Nombre de journalistes des organes de presse interrogés dans la Région du Nord-Ouest | 20 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| c) Section trois : Focus sur le déplacement des journalistes entre 2014 et 2022 | 20 |
| 1. Première partie : Nombre de journalistes ayant pris le chemin de l'exil entre 2014 et 2020 | 20 |
| Figure 11 : Nombre de journalistes partis en exil dans la région du Sud-Ouest entre 2014 et 2022. | 20 |
| Figure 12: Nombre de journalistes partis en exil dans la région du Nord-Ouest entre 2014 et 2022. | 21 |
| 2. Deuxième partie : Focus sur les journalistes déplacés internes 2016-2022 | 21 |
| Figure 14 : Nombre de journalistes dispatchés dans la Région du Nord-Ouest entre le 2016 et 2022 | 22 |
| d) Section Quatre : Focus sur la liberté de la presse dans les deux régions anglophones du Cameroun | 22 |
| Tableau 3 : avis des participants sur la liberté de la presse dans le reportage de la crise anglophone | 22 |
| 1. L'état de la liberté de la presse dans les deux régions anglophones du Cameroun depuis l'émergence de la crise anglophone | 25 |
| 2. Les interférences subies par les organes de presse dans les régions du Nord-Ouest et du Sud- Ouest depuis l'émergence de la crise anglophone | 26 |
| e) Section cinq : Focus sur les violations perpétrées sur les journalistes dans les deux régions anglaises du Cameroun au cours du conflit armé. | 27 |
| Tableau 4 : Opinions des participants sur les violations perpétrées sur les journalistes entre 2016 et aujourd'hui. | 27 |
| 1. Constatations sur les violations perpétrées sur les journalistes dans les deux régions depuis l'avènement de la crise anglophone en 2016 jusqu'en 2022. | 29 |
| 2. Violations subies par les journalistes 2016-2022..... | 30 |
| 3. Violations subies par les organes de presse dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, 2016-2022 | 32 |
| VI. RECOMMANDATIONS | 34 |
| VII. VII. CONCLUSION | 35 |
| VIII. ANNEXE..... | 36 |
| Tableau 5 : Caractéristiques démographiques | 36 |

Liste des figures

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1: Genre des répondants | 11 |
| Figure 2: Âge des Répondants..... | 11 |
| Figure 3 : Années de service | 12 |
| Figure 4: Position des répondants..... | 12 |
| Figure 5: Spécialité des participants..... | 13 |
| Figure 6 : Position du répondant | 13 |
| Figure 7 : Localisation des maisons de médias | 14 |
| Figure 8 : Durée de l'organe de presse..... | 14 |
| Figure 9 : Nombre de journalistes | 19 |
| Figure 10 : Nombre de journalistes des organes de presse interrogés dans la Région du Nord-Ouest | 20 |
| Figure 11 : Nombre de journalistes partis en exil dans la région du Sud-Ouest entre 2014 et 2022. | 20 |
| Figure 12: Nombre de journalistes partis en exil dans la région du Nord-Ouest entre 2014 et 2022. | 21 |
| Figure 14 : Nombre de journalistes dispatchés dans la Région du Nord-Ouest entre le 2016 et 2022 | 22 |

Liste des tableaux

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Statistiques sur le nombre total de journalistes, ceux qui sont partis en exile, et ceux qui ont été déplacés du Sud-Ouest 2014-2022..... | 15 |
| Tableau 2 : Statistiques sur le nombre total de journalistes, ceux qui sont partis en exil ou déplacés du nord-ouest 2014-2022..... | 16 |
| Tableau 3 : avis des participants sur la liberté de la presse dans le reportage de la crise anglophone..... | 22 |
| Tableau 4 : Opinions des participants sur les violations perpétrées sur les journalistes entre 2016 et aujourd'hui. | 27 |
| Tableau 5 : Caractéristiques démographiques..... | 36 |

RESUME EXECUTIF

La liberté de la presse revêt une importance vitale, notamment parce qu'elle détermine la qualité des informations produites et distribuées par les journalistes dans différentes parties du monde. On part du principe où lorsque la liberté de la presse existe, les hommes et les femmes des médias s'acquittent de leur tâche plus efficacement, sans aucune crainte. L'objectif principal de ce rapport a été de produire un rapport détaillé sur la situation de la liberté des médias et des journalistes dans les régions anglophones du Cameroun entre 2014 et 2022. Le rapport a pour principal intérêt de connaître le nombre de journalistes qui se sont exilés à cause de la crise, ceux qui ont été déplacés à l'intérieur du pays, et la représentation des sexes dans ces déplacements. En outre, le rapport a été conçu pour documenter l'état de la liberté de la presse dans les deux régions anglophones du Cameroun (NOSO), documenter l'interférence des médias de presse ont subi depuis l'émergence de la crise anglophone, les violations que les journalistes ont subi au niveau personnel ainsi que celles subies par les maisons de médias individuels.

Le rapport note que l'état de la liberté de la presse dans le NOSO peut être décrit comme très limité, ou drastiquement réduit à de faibles niveaux, en particulier depuis l'avènement de la crise anglophone. En outre, la presse a été, et est encore, fortement perturbée par les camps belligérants de la crise anglophone. En effet, les médias ont fait l'objet d'intimidations, de restrictions, de suspensions, d'avertissements, et ont été contraints de censurer des informations par des représentants de l'Etat, des forces de l'Etat ainsi que des forces séparatistes.

En outre, les opérateurs de presse ont subi d'innombrables violations en raison de leur couverture sur la crise. Ils ont été soumis à des violations telles que des menaces, la perte de leur emploi, la suspension, l'enlèvement, la séquestration, l'arrestation, l'interpellation, la molestation, la détention, l'emprisonnement et même la mort. Cela les a amenés à adapter leur manière de rapporter et à censurer l'information afin de se protéger.

Cela a conduit 21 journalistes (hommes=12, femmes=9) à s'exiler dans la région du sud-ouest et 24 journalistes (hommes=11, femmes=13) à s'exiler dans la région du nord-ouest. De même, cela a provoqué le déplacement interne de 32 journalistes (hommes=21, femmes=11) dans la région du Sud-Ouest contre 65 (hommes=39, femmes=26) dans la région du Nord-Ouest.

De même, les organes de presse situés dans les deux régions ont subi des violations majeures lors de la couverture de la crise. Les médias ont subi des suspensions, des convocations, des destructions de

propriétés, des menaces, des confiscations d'équipements, des enlèvements de personnel, des meurtres de personnel et des répressions de la part des deux camps engagés dans la crise anglophone.

Un ensemble de recommandations ont été élaborées à l'issue des conclusions de ce travail donc le plus poignant s'adressent notamment au Gouvernement d'une part et aux journalistes d'autre part.

Il ressort de ce fait que le gouvernement du Cameroun, à travers ses différents organes (administration, forces de défense et de sécurité), mène ses activités sans porter atteinte au droit de la presse. Le gouvernement devrait s'assurer que l'Etat camerounais respecte la liberté de la presse au maximum, comme c'est le cas dans les pays respectueux de la loi dans le monde entier.

Les journalistes opérant dans les régions concernées doivent s'efforcer de respecter les principes journalistiques dans l'exercice de leur profession, en temps normal comme en temps de crise. Ils doivent s'assurer qu'ils sont apolitiques dans leurs opérations afin de ne pas avoir de problèmes avec qui que ce soit, ils doivent être aussi transparents, responsables et redevables que possible.

I. INTRODUCTION

Depuis 2016, la région anglophone du Cameroun est marquée par un cycle de troubles civils et de graves violations des droits humains qui ont fait plus de [3 000](#) morts. En réponse aux mesures juridiques introduites par le gouvernement camerounais, des enseignants, des avocats, des étudiants et des militants sont descendus dans la rue pour réclamer une plus grande reconnaissance de leurs droits politiques, sociaux et culturels.

Une simple observation des pratiques journalistiques dans le monde entier révèle des abus profondément ancrés sur les journalistes et les organisations médiatiques. Bien qu'il s'agisse d'un état de fait universel, la situation en Afrique est particulièrement grave en raison des mauvaises pratiques démocratiques et de la situation des droits de l'homme. Au Cameroun, les abus à l'encontre des journalistes et des organisations médiatiques sont monnaie courante et ont souvent été imputés aux acteurs gouvernementaux. Cependant, avec l'avènement de la crise anglophone en 2016, un [acteur non étatique](#) (les séparatistes) est apparu pour compléter les actions gouvernementales contre la libre pratique du journalisme dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays.

Le journalisme joue un rôle central dans chaque société. En fait, le rôle de premier plan que les journalistes jouent dans la société leur confère la délicate responsabilité de faire ou de gâcher la société dans laquelle ils opèrent. Le journalisme est donc une profession très puissante mais en même temps délicate. Les journalistes ont le pouvoir de maintenir la stabilité de la société ou de la perturber.

Dans l'ensemble, la situation des journalistes au Cameroun reste sombre. Lorsque les journalistes couvrent les tensions actuelles entre le gouvernement et les séparatistes, ou lorsqu'ils critiquent le gouvernement en général, ils sont accusés de terrorisme et de crimes contre la sécurité nationale, et sont souvent jugés par des tribunaux militaires et maintenus en détention provisoire pendant de longues périodes sans avoir accès à un avocat. Les avocats représentant des journalistes sont de plus en plus souvent pris pour cible par les autorités et font l'objet d'arrestations arbitraires, de procès devant des tribunaux militaires et sont contraints de se cacher.

Ce rapport cherche à découvrir l'état de la liberté des médias dans les régions rétives du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun à travers des preuves primaires de violations perpétrées contre les maisons de presse, les effets qu'elles ont sur la profession des médias et le nombre de journalistes déplacés et exilés.

II. II. CONTEXTES HISTORICO-JURIDIQUES DE LA PRATIQUE JOURNALISTIQUE AU CAMEROUN

L'histoire mouvementée du Cameroun et l'environnement judiciaire ont largement influencé l'évolution de sa presse. En fait, la presse camerounaise est le produit de son environnement historique et juridique. Le journalisme contemporain au Cameroun est un phénomène fortement influencé par le modèle du passé de la nation. Les hauts et les bas en termes de quantité et de qualité de la production journalistique ont correspondu aux périodes de crise, aux changements de régime et aux caprices des personnes au pouvoir. Voilà une description succincte de la pratique du journalisme au Cameroun. Cette profession a été largement influencée par l'histoire du pays, ainsi que par les instruments juridiques nationaux et internationaux. Bien que la pratique journalistique ait commencé dans le pays dès les années 1900, le colonialisme et la politique post-indépendante ont également fortement façonné l'évolution de la pratique journalistique au Cameroun. Une caractéristique remarquable de la presse camerounaise est son biculturalisme, directement lié à l'histoire du pays.

Les premiers organes de presse au Cameroun ont été fondés et gérés par des organismes missionnaires, qui utilisaient les journaux pour "enseigner les normes et les valeurs de la "nouvelle civilisation" introduite dans les tribus locales... et encourageaient également les gens à respecter et à servir l'autorité coloniale". La presse était fermement entre les mains des autorités coloniales qui l'utilisaient pour promouvoir leurs intérêts sur le territoire. En tant que telle, la presse privée était pratiquement inexistante et les intérêts du gouvernement (colonial), tels qu'ils étaient exposés dans la presse, étaient incontestés. Les masses n'avaient donc qu'une seule version de l'histoire.

Cependant, une nouvelle vague de pratique journalistique, qui a pris une forme anti-gouvernementale, a commencé à apparaître au Cameroun pendant la période du mandat français dans les années 1920. Cela s'est produit avec l'émergence d'une crème d'hommes de presse camerounais au pays et à l'étranger qui ont utilisé la presse pour défier l'administration coloniale. Le professeur Nga Ndongo résume ce point de vue lorsqu'il affirme que la presse est devenue "un moyen d'expression, une arme pour les Noirs colonisés et, en dernière analyse, a joué un rôle dans l'intégration des masses africaines dominées". Un exemple typique d'un tel organe de presse indigène est le [Mbale \("La Vérité"\)](#) qui était géré par des Camerounais français en France et qui est devenu si critique envers l'administration française au Cameroun.

En conséquence, le journal a été systématiquement fermé en 1929 et les journalistes dispersés par le gouvernement français qui se sentait mal à l'aise et nerveux face aux vérités révélées par le journal. Il est donc évident que, dès la période coloniale, la presse camerounaise a été placée dans une situation difficile

et que des tentatives ont été faites pour entraver la libre pratique de la presse. Ce phénomène s'est invariablement étendu à l'ère post-indépendante et s'est encore aggravé avec l'émergence de la crise anglophone en 2016.

Les tentatives du gouvernement de museler la presse, en particulier celle qui était très critique à l'égard des actions du gouvernement, sont devenues un phénomène courant dans le Cameroun post-indépendant. À première vue, ce phénomène s'est produit au milieu de la prolifération des organes de presse comme les stations de radio et de télévision et les journaux dans le pays. Pour atteindre l'objectif de bâillonner la presse, le Président de la République fédérale du Cameroun, AHIDJO, a eu recours à l'adoption de la toute première loi sur la presse dans le Cameroun post-indépendant en décembre 1966.

Cette loi a été modifiée cinq (5) fois entre 1969 et 1981 par le décret n° 69/LF/13 de novembre 1969, par le décret n° 73/6 de décembre 1973, par le décret n° 76/27 du 14 décembre 1976, par le décret n° 80/18 du 14 juillet 1980 et par le décret n° 81/244 du 22 juin 1981. La loi sur la presse de 1966 et ses amendements ont généralement imposé une surveillance administrative, financière et territoriale qui a constitué la base du musellement de la presse camerounaise. Dans les faits, comme le résume l'exposé suivant, la presse était soumise à une stricte censure des services de l'Etat.

L'arrivée au pouvoir de Paul Biya en 1982 a lancé une nouvelle phase de la liberté de la presse dans le pays. Apparemment, l'administration Biya a suivi les traces d'Ahidjo dans ses efforts pour contenir la libre pratique de la presse au Cameroun. Cependant, la principale différence réside dans le fait que la censure de la presse s'est déroulée dans le cadre d'une impression perceptible de liberté de la presse, alors que les journalistes se sont plaints à plusieurs reprises des efforts du gouvernement pour imposer des limites à leur pratique.

Dans le cadre de son élan de démocratisation, le Président Biya a adopté la **loi n° 90/052 du 19 décembre 1990** relative à la promotion d'un large éventail de libertés dans le pays. Ces libertés comprenaient la liberté de communication. L'accent mis sur la promotion des différentes libertés lui a valu le surnom de "lois de la liberté". La radiocommunication a été libéralisée et les radios privées se sont multipliées, notamment à Yaoundé, Douala et Bamenda à partir des années 2000, lorsque la loi a pris effet. Il existe également des radios rurales orientées vers l'appui aux projets de développement communautaire. La presse écrite s'est également diversifiée. Outre l'ouverture du paysage médiatique à la presse privée, la loi a également simplifié le processus de création d'un organe de presse dans le pays en supprimant les exigences administratives, financières et territoriales pour la publication de journaux. Elle a également étendu la liberté de communication aux médias audiovisuels. Tous ces éléments signifient que la loi constitue une

amélioration des anciens instruments juridiques qui réglementaient la pratique du journalisme dans le pays. Malgré cela, la libre pratique du journalisme au Cameroun sous Paul Biya laissait encore beaucoup à désirer. La réaction du gouvernement à l'égard de la libre pratique du journalisme après 1990 semble indiquer que le gouvernement a pris la forme d'un prosélyte de la démocratie au Cameroun mais a refusé le pouvoir inhérent à celle-ci. Cela explique pourquoi les journalistes ont continué à faire face à des défis tels que les arrestations et les détentions, les menaces, la suspension et même la fermeture des organes de presse par le Conseil national de la communication (NCC), l'organe de régulation des médias créé par le gouvernement.

III. LA CRISE ANGLOPHONE ET LA PRATIQUE DU JOURNALISME

Le Cameroun a récemment été assommé par une vague d'événements troublants provenant en grande partie des rangs de la communauté anglophone (et/ou de ceux qui s'imprègnent de ses valeurs et sympathisent avec elle) qui ont piégé la nation tout entière. Il s'agit de l'escalade de protestations violentes au sein des communautés anglophones des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Ces événements qui ont commencé à se manifester à partir de novembre 2016 sont le résultat de griefs accumulés parmi les anglophones du Cameroun qui, depuis la réunification en 1961 et la mise en place du système de gouvernement unitaire en 1972, se sont sentis marginalisés administrativement, économiquement, politiquement et même socialement.

En 2017, la question anglophone est devenue violente avec l'apparition de groupes armés pour défendre la cause des anglophones, en particulier la sécession et l'indépendance, et la création du soi-disant État d'Ambazonie. Il est intéressant de noter que les journalistes ont également joué un rôle important dans l'escalade de la crise.

Au milieu de cette impasse, les journalistes et les civils non armés qui ont choisi la neutralité et/ou qui ont soutenu l'un ou l'autre des camps sont également devenus des cibles. Pire encore, les groupes armés séparatistes ont opté pour l'option "Pas d'école" dans les régions touchées, alors que le gouvernement, de son côté, était déterminé à voir la reprise effective des cours dans ces régions. Ainsi, les journalistes qui prônaient la rentrée des classes sont devenus la cible des groupes séparatistes et s'ils se joignaient à l'appel à la fermeture des écoles jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée pour la question anglophone, ils étaient réprimés par le gouvernement qui les accusait de complicité avec les sécessionnistes. Les journalistes et les organisations médiatiques sont devenus des victimes dans la crise qui s'intensifie, produisant des dommages collatéraux.

IV. ABUS SUR LES JOURNALISTES PENDANT LA CRISE ANGLOPHONE

L'avènement de la crise anglophone au Cameroun a vu les journalistes être poussés dans leurs retranchements et victimes à la fois des agences gouvernementales et des groupes séparatistes de la région du Nord-Ouest du Cameroun. Il convient de mentionner que juste à l'exorde de la crise en 2016, le ministre de la Communication avait écrit aux journalistes pour qu'ils cessent toute discussion de table ronde concernant l'atmosphère politique dans le pays. Il va sans dire que la missive du Ministre allait devenir un piège pour les journalistes de ces Régions pendant toute la période de la Crise. Sur la base de l'injonction du Ministre, les journalistes et les organes de presse ont commencé à faire les frais de la pratique pendant la période de la Crise.

Il est presque établi (du moins parmi un échantillon de journalistes camerounais) que les abus sur les hommes de presse ont toujours été initiés et perpétrés par le gouvernement. Bien que cette affirmation soit discutable, la crise anglophone a introduit un acteur non conventionnel dans les abus contre les hommes de presse dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il s'agit en particulier des groupes armés séparatistes qui ont pris les armes pour défendre le cours des Anglophones au Cameroun au fur et à mesure que la crise s'intensifiait. Ces groupes ont également ciblé et commis des abus répréhensibles sur certains hommes de médias, leur matériel et leurs points de vente.

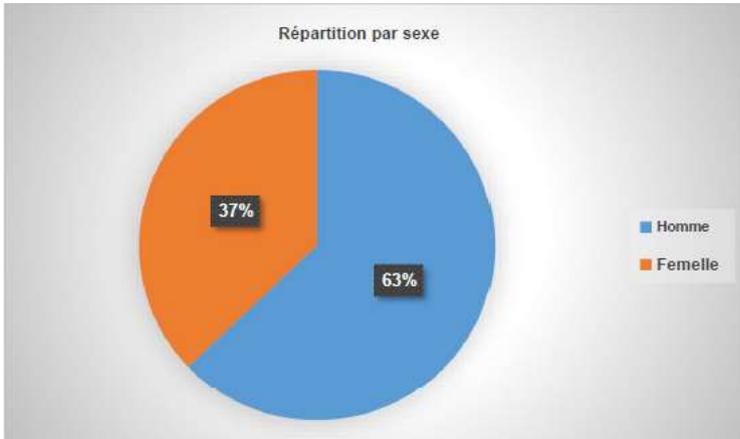
Le fait de coincer les journalistes et les organes de presse par les deux bouts a créé une véritable situation difficile qui pourrait être décrite à juste titre comme des journalistes pris entre Scylla et Charybde. La situation de la pratique journalistique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun a en effet été atrocement ciblée et abusée tant par le gouvernement que par les groupes séparatistes opérant dans la région. Cette situation a remis en question la réputation de la liberté de la presse au Cameroun. Depuis 2016, les journalistes de ces deux régions ont été pris dans un piège qui a poussé certains d'entre eux à se déplacer, à s'exiler ou à abandonner complètement la profession.

V. ANALYSE DU TRAVAIL SUR LE TERRAIN

a) Première section : Caractéristiques démographiques

Cette section présente les caractéristiques démographiques des répondants qui ont pris part au travail de terrain. Des données ont été obtenues avec succès auprès de 70 journalistes dans les deux régions anglophones du Cameroun. Cependant, lors de l'évaluation finale, 8 questionnaires ont été rejetés pour cause de non-remplissage et 62 ont été retenus pour une analyse plus approfondie. Les caractéristiques démographiques sont présentées ci-dessous.

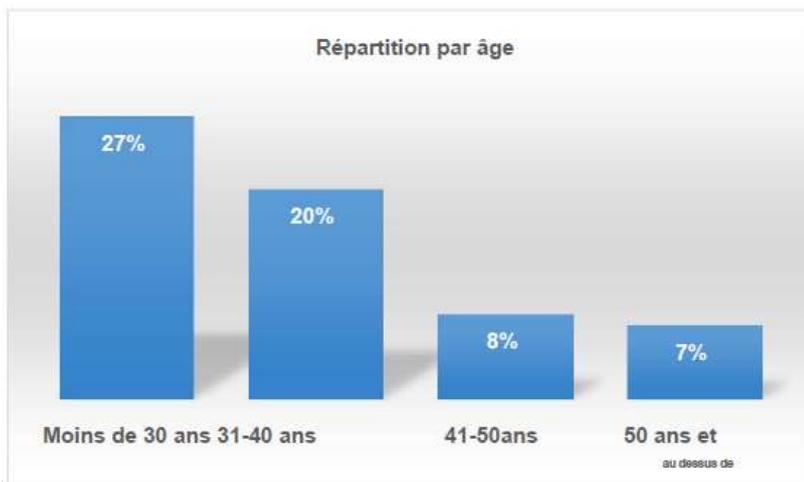
Figure 1: Genre des répondants



Source : Travail de terrain Données, 2022

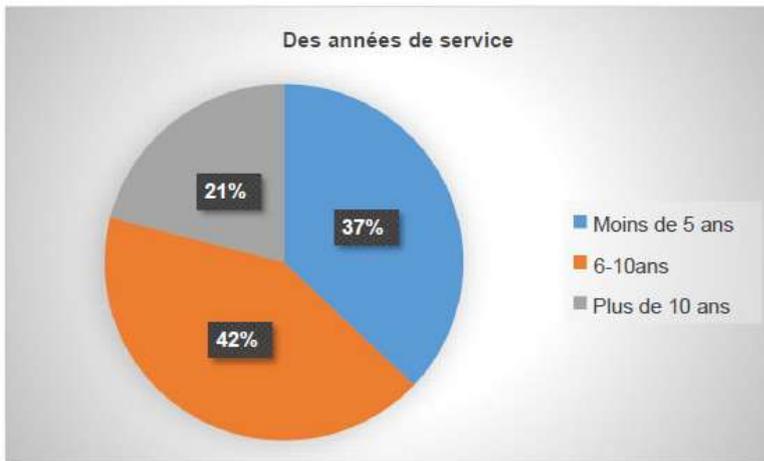
D'après la répartition par sexe des participants, les hommes sont plus nombreux que les femmes, comme le montre la figure ci-dessus. C'est bien sûr ce qui était attendu étant donné les différences entre les sexes dans certaines professions.

Figure 2: Âge des Répondants



En outre, la répartition par âge des participants a montré qu'environ un tiers d'entre eux avaient moins de 30 ans, moins d'un quart entre 31 et 40 ans, 8% entre 41 et 50 ans et 7% à 50 ans et plus. Les participants étaient principalement des jeunes âgés de 40 ans et moins, comme le montre le graphique de la répartition par âge.

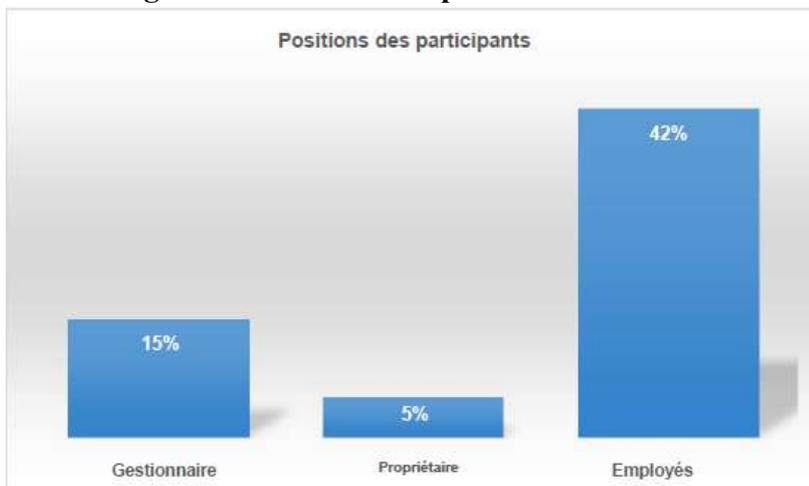
Figure 3 : Années de service



Source : Travail de terrain Données, 2022

En outre, les informations sur le nombre d'années de service ont révélé que près de la moitié des participants ont travaillé entre 6 et 10 ans, 37% ont travaillé moins de 5 ans et seulement 21% ont travaillé pendant 10 ans et plus, comme présenté ci-dessus.

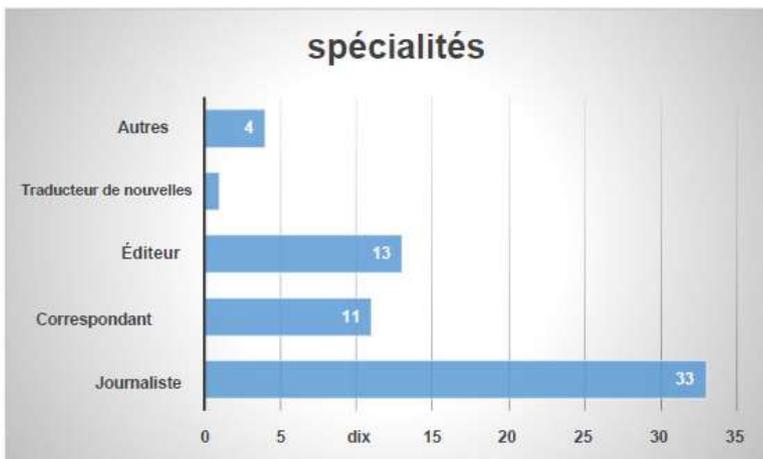
Figure 4: Position des répondants



Source : Travail de terrain Données, 2022

Les résultats concernant les postes occupés par les participants dans leurs différents organes de presse ont montré que la plupart d'entre eux étaient des employés (42%), suivis par les directeurs (15%) et ensuite les propriétaires (5%) comme présenté ci-dessus.

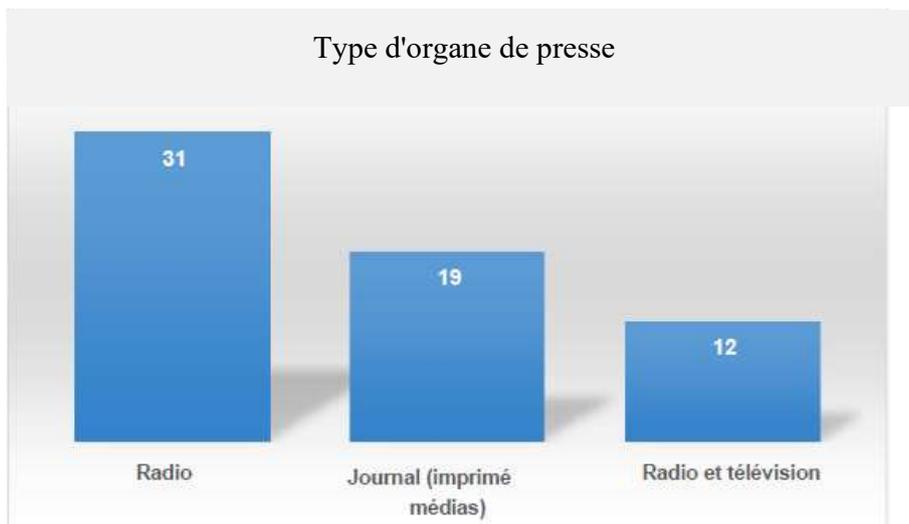
Figure 5: Spécialité des participants



Source : Travail de terrain Données, 2022

Les résultats concernant les spécialités des participants ont révélé que la majorité d'entre eux (33 sur 62) étaient des reporters, suivis par des rédacteurs en chef (13 sur 62), des correspondants (11 sur 62), des traducteurs de nouvelles (1), puis d'autres comme des diffuseurs (3), des chroniqueurs (1).

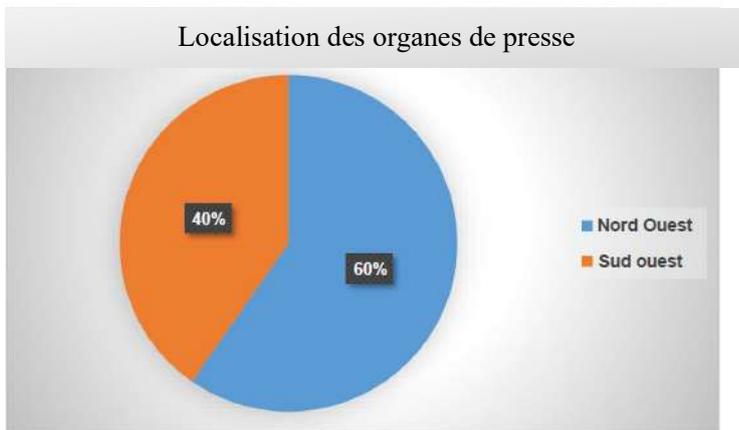
Figure 6 : Position du répondant



Source : Travail de terrain Données, 2022

Par ailleurs, les résultats sur le type d'organe de presse montrent que la plupart des organes de presse interrogés sont des radios communautaires (31 sur 62), suivies de la presse écrite (19 sur 62) puis de la radio et de la télévision (12 sur 62).

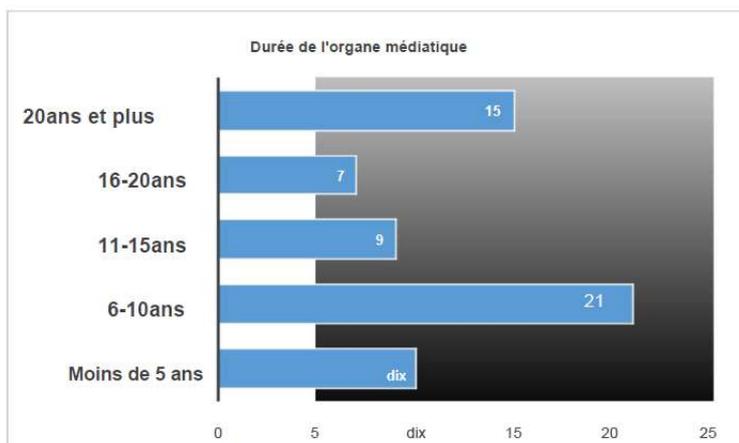
Figure 7 : Localisation des maisons de médias



Source : Travail de terrain Données, 2022

De plus, un nombre beaucoup plus important d'organes de presse étaient situés dans la région du Nord-Ouest (60%) par rapport à ceux du Sud-Ouest (40%).

Figure 8 : Durée de l'organe de presse



Source : Travail de terrain Données, 2022

Là encore, des informations ont été recueillies sur la durée d'existence de ces organes de presse et les résultats montrent que 10 d'entre eux existent depuis moins de 5 ans, 21 depuis 6 à 10 ans, 9 depuis 11 à 10 ans, 7 depuis 16 à 20 ans et 15 des 62 organes de presse qui ont répondu existent depuis 20 ans et plus.

b) Section deux : Focus sur le déplacement des journalistes entre 2014 -2022

Cette section présente les résultats sur le déplacement des journalistes dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest de 2014 à 2022.

Tableau 1 : Statistiques sur le nombre total de journalistes, ceux qui sont partis en exile, et ceux qui ont été déplacés du Sud-Ouest 2014-2022

| Maisons de la presse dans le Sud-Ouest | Nombre total de journalistes | | | Nombre de départs en exil 2014-2022 | | | Nombre de personnes déplacées 2016-2022 | | |
|----------------------------------------|------------------------------|-----|-----|-------------------------------------|-----|-----|-----------------------------------------|-----|-----|
| | | Mas | Fem | | Mas | Fem | | Mas | Fem |
| Sud-Ouest 1 | 10 | 7 | 3 | | | | | | |
| Sud-Ouest 2 | 1000 | 800 | 200 | | | | | | |
| Sud-Ouest 3 | 7 | 3 | 4 | 1 | 1 | | | | |
| Sud-Ouest 4 | 14 | 6 | 8 | | | | | | |
| Sud-Ouest 5 | 5 | 2 | 3 | 2 | | 2 | | | |
| Sud-Ouest 6 | 8 | 6 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | 2 | 1 |
| Sud-Ouest 7 | 25 | 7 | 18 | | | | | | |
| Sud-Ouest 8 | 8 | 2 | 6 | | | | | | |
| Sud-Ouest 9 | 17 | 14 | 3 | | | | | | |
| Sud-Ouest 10 | 14 | 12 | 2 | | | | 4 | 4 | |
| Sud-Ouest 11 | 25 | 10 | 15 | | | | 4 | 1 | 3 |
| Sud-Ouest 12 | 9 | 4 | 5 | | | | | | |
| Sud-Ouest 13 | 20 | 14 | 6 | | | | | | |
| Sud-Ouest 14 | 4 | 3 | 1 | 2 | 2 | | 2 | 1 | 1 |
| Sud-Ouest 15 | 5 | 2 | 3 | | | | | | |
| Sud-Ouest 16 | 7 | 4 | 3 | | | | | | |
| Sud-Ouest 17 | 6 | 3 | 3 | | | | | | |
| Sud-Ouest 18 | 8 | 5 | 3 | | | | | | |
| Sud-Ouest 19 | 30 | 24 | 6 | 1 | 1 | | 4 | 3 | 1 |

| | | | | | | | | | |
|--------------|-------------|------------|------------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|
| Sud-Ouest 20 | 5 | 3 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 |
| Sud-Ouest 21 | 11 | 4 | 7 | | | | | | |
| Sud-Ouest 22 | 5 | 3 | 2 | 1 | 0 | 1 | 3 | 2 | 1 |
| Sud-Ouest 23 | 7 | 5 | 2 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2 | |
| Sud-Ouest 24 | 7 | 3 | 4 | 4 | 3 | 1 | 3 | 1 | 2 |
| Sud-Ouest 25 | 9 | 6 | 3 | 3 | 1 | 2 | 5 | 4 | 1 |
| Total | 1266 | 952 | 314 | 21 | 12 | 9 | 32 | 21 | 11 |

Source : Travail de terrain Données, 2022

Tableau 2 : Statistiques sur le nombre total de journalistes, ceux qui sont partis en exil ou déplacés du nord-ouest 2014-2022

| Maisons de la presse dans le Sud-Ouest | Nombre total de journalistes | Nombre de journalistes | | Nombre de départs en exil 2014-2022 | Nombre de départs en exil 2014-2022 | | Nombre de personnes déplacées 2016-2022 | Nombre de personnes déplacées 2016-2022 | |
|----------------------------------------|------------------------------|------------------------|-----|-------------------------------------|-------------------------------------|-----|-----------------------------------------|-----------------------------------------|-----|
| | | Mas | Fem | | Mas | Fem | | Mas | Fem |
| Nord-Ouest 1 | | 5 | 3 | | | 2 | 21 | | 2 |
| Nord-Ouest 2 | 30 | 12 | 18 | 2 | 1 | 1 | 5 | 3 | 2 |
| Nord-Ouest 3 | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | | 3 | 1 | 2 |
| Nord-Ouest 4 | 6 | 3 | 3 | 2 | 1 | 1 | 3 | 2 | 1 |
| Nord-Ouest 5 | 35 | 25 | 10 | 2 | 1 | 1 | 3 | 1 | 2 |
| Nord-Ouest 6 | 8 | 5 | 3 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 |

| | | | | | | | | | |
|---------------|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nord-Ouest 7 | 4 | 3 | 1 | 2 | 2 | 1 | 4 | 1 | 3 |
| Nord-Ouest 8 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 |
| Nord-Ouest 9 | 5 | 4 | 1 | 3 | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Nord-Ouest 10 | 3 | 2 | 1 | | | | 1 | | 1 |
| Nord-Ouest 11 | 4 | 3 | 1 | | | | 2 | 1 | 1 |
| Nord-Ouest 12 | 7 | 7 | | | | | | | |
| Nord-Ouest 13 | 14 | 7 | 7 | 1 | | 1 | 8 | 6 | 2 |
| Nord-Ouest 14 | 6 | 2 | 4 | | | | | | |
| Nord-Ouest 15 | 6 | 4 | 2 | | | | 1 | 1 | |
| Nord-Ouest 16 | 7 | 5 | 2 | | | | 5 | 4 | 1 |
| Nord-Ouest 17 | 8 | 6 | 2 | | | | 2 | 1 | 1 |
| Nord-Ouest 18 | 4 | 2 | 2 | | | | | | |
| Nord-Ouest 19 | 5 | 3 | 2 | | | | 1 | 1 | |
| Nord-Ouest 20 | 3 | 2 | 1 | | | | 1 | 1 | |
| Nord-Ouest 21 | 6 | 4 | 2 | | | | | | |
| Nord-Ouest 22 | 6 | 3 | 3 | | | | 1 | 1 | |
| Nord-Ouest 23 | 7 | 5 | 2 | | | | | | |

| | | | | | | | | | | |
|---------------|---|------------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nord-Ouest 24 | | 5 | 3 | 2 | | | | 3 | 2 | 1 |
| Nord-Ouest 25 | | 8 | 5 | 3 | | | | 2 | 1 | 1 |
| Nord-Ouest 26 | | 9 | 4 | 5 | | | | | | |
| Nord-Ouest 27 | | 15 | 7 | 8 | | | | 4 | 3 | 1 |
| Nord-Ouest 28 | | 8 | 5 | 3 | | | | | | |
| Nord-Ouest 29 | | 5 | 2 | 3 | | | | | | |
| Nord-Ouest 30 | | 7 | 3 | 4 | | | | | | |
| Nord-Ouest 31 | | 4 | 2 | 2 | | | | 1 | 1 | |
| Nord-Ouest 32 | | 6 | 3 | 3 | 2 | 1 | 1 | 3 | 1 | 2 |
| Nord-Ouest 33 | | 5 | 4 | 1 | | | | | | |
| Nord-Ouest 34 | | 8 | 5 | 3 | | | | 4 | 3 | 1 |
| Nord-Ouest 35 | 7 | 4 | 3 | 1 | | 1 | | | | |
| | | | | | | | | | | |
| Nord-Ouest 36 | 6 | 5 | 1 | 1 | | 1 | | | | |
| | | | | | | | | | | |
| Nord-Ouest 37 | 7 | 3 | 4 | 2 | | 2 | | | | |
| Total | | 285 | 169 | 116 | 24 | 11 | 13 | 65 | 39 | 26 |

Source : Travail de terrain Données, 2022

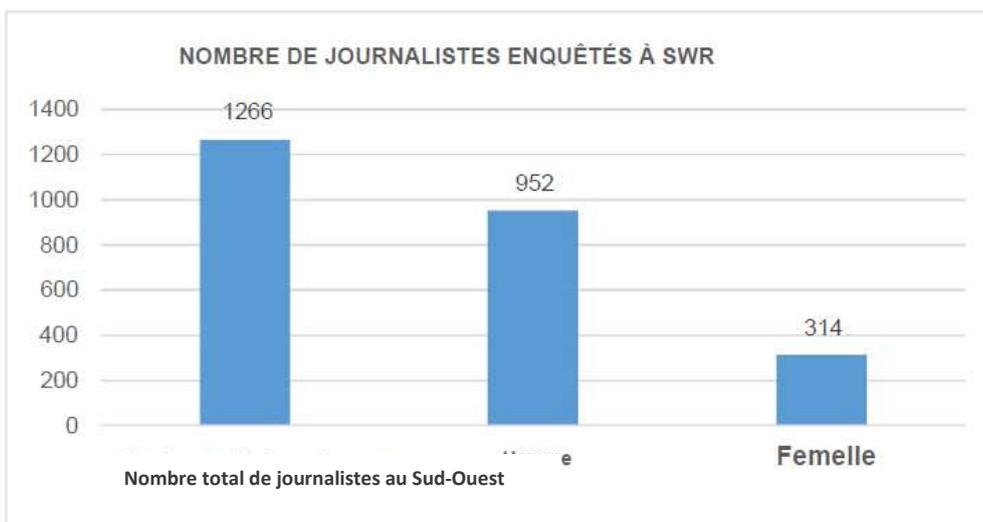
Sur la base des statistiques ci-dessus sur le nombre de journalistes des différents organes de presse interrogés dans les deux régions (NO/SO), on observe que la somme totale des journalistes est inférieure à 600, sans compter les quelque 1000 étudiants stagiaires de l'université de Buea qui ont été recensés dans l'organe de presse de l'université. Une tendance presque similaire est observée en ce qui concerne le nombre de journalistes qui se sont exilés. Nous avons constaté que **21 journalistes (hommes = 12, femmes = 9)** se sont exilés dans le RSO. De même, **24 journalistes** ont pris le chemin de l'exil en **RNO (hommes=11, femmes=13)**.

En ce qui concerne le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, nous avons constaté que beaucoup plus de journalistes ont été déplacés de la RNO que de la RSO. Plus précisément, un total de **32 journalistes (hommes=21, femmes=11)** ont été déplacés à l'intérieur de la région du Sud-Ouest en raison de la crise anglophone, contre **65 (hommes=39, femmes=26)** journalistes déplacés de la **région du Nord-Ouest**. Ces informations sont présentées ci-dessous à l'aide de graphiques.

Nombre total de journalistes des organes de presse interrogés, SWR : Total=1266, hommes=952, femmes=314.

Remarque : ce nombre comprend environ 1000 étudiants de l'université de Buea qui étaient en stage. Le nombre réel de journalistes dans les organes de presse interrogés dans la région du SUD-OUEST est d'environ 270 journalistes. Ce chiffre est présenté ci-dessous.

Figure 9 : Nombre de journalistes

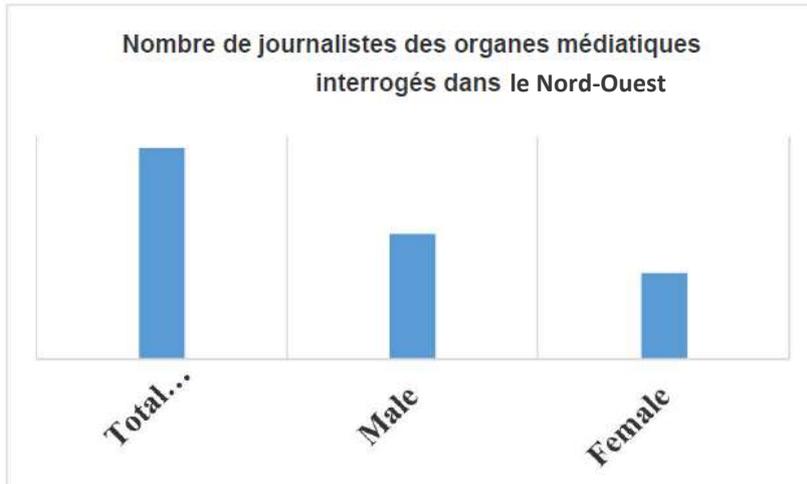


Source : Travail de terrain Données, 2022

Nombre total de journalistes des organes de presse interrogés dans la RNO : Nombre total=285
hommes=169, femmes=116.

Ceci est présenté dans le graphique ci-dessous.

Figure 10 : Nombre de journalistes des organes de presse interrogés dans la Région du Nord-Ouest



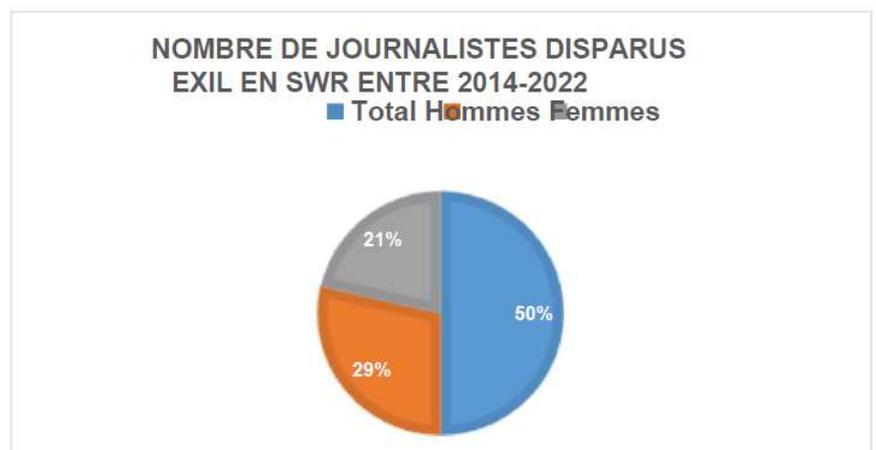
Source : Travail de terrain Données, 2022

c) Section trois : Focus sur le déplacement des journalistes entre 2014 et 2022

1. Première partie : Nombre de journalistes ayant pris le chemin de l'exil entre 2014 et 2020

Cette section présente les résultats concernant les journalistes qui ont pris le chemin de l'exil dans les deux régions entre 2014 et 2022. **Nombre de départs en exil, RSO : nombre total=21, hommes=12, femmes=9.** Ceci est illustré par la figure ci-dessous.

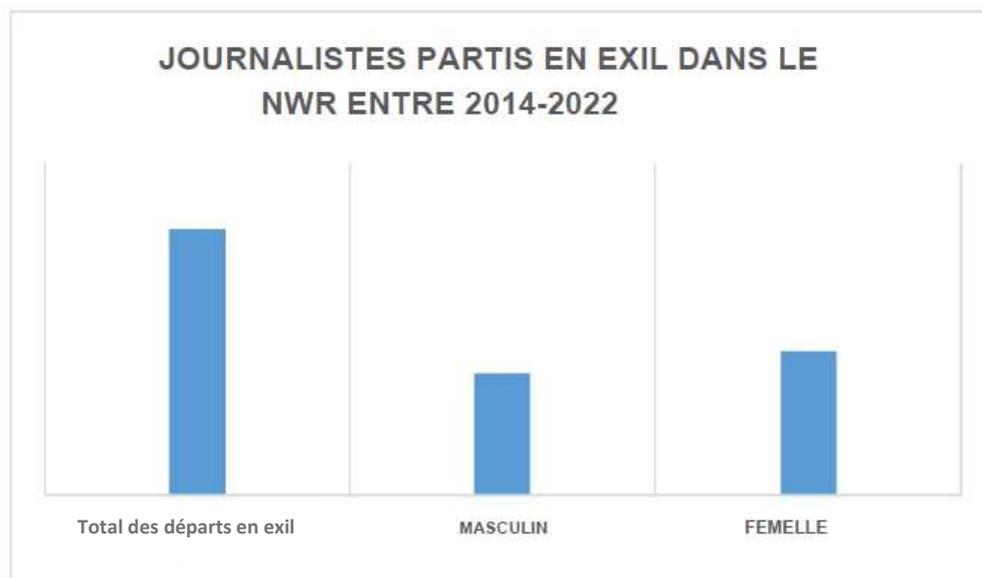
Figure 11 : Nombre de journalistes partis en exil dans la région du Sud-Ouest entre 2014 et 2022.



Source : Travail de terrain Données, 2022

Nombre de personnes parties en exil dans la région du Nord-Ouest : nombre total = 24, hommes = 11, femmes = 13.

Figure 12: Nombre de journalistes partis en exil dans la région du Nord-Ouest entre 2014 et 2022.



Source : Travail de terrain Données, 2022

2. Deuxième partie : Focus sur les journalistes déplacés internes 2016-2022

Nombre total de déplacés du **Sud-Ouest** : **total = 32, hommes = 21, femmes = 11**. Ceci est présenté sur la figure ci-dessous.

Figure 13 : Journalistes déplacés dans la région du Sud-Ouest entre 2016 et 2022

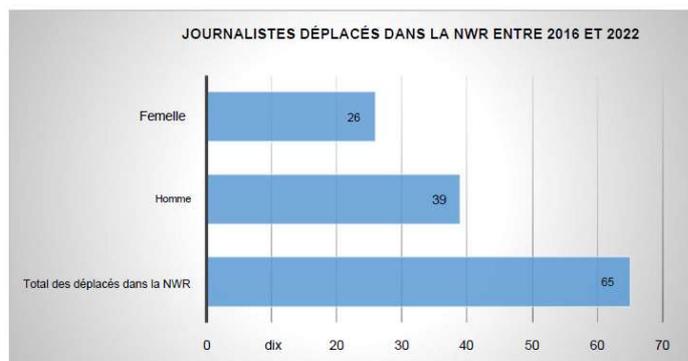


Source : Travail de terrain Données, 2022

Nombre de déplacés internes de la Région du Sud-Ouest 2016-2022 : total = 65, hommes = 39, femmes = 26

Ceci est présenté sur le graphique ci-dessous :

Figure 14 : Nombre de journalistes dispatchés dans la Région du Nord-Ouest entre le 2016 et 2022



Source : Travail de terrain Données, 2022

d) Section Quatre : Focus sur la liberté de la presse dans les deux régions anglophones du Cameroun

Tableau 3 : avis des participants sur la liberté de la presse dans le reportage de la crise anglophone

| Articles | D'accord | Neutre | Pas d'accord | Total |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|----------------|-------|
| La crise anglophone n'a pas affecté le reportage de notre organe médiatique | 7 (11,3%) | 6 (9,7%) | 49 (79,0 %) | 62 |
| Les rapports sont conçus pour convenir au gouvernement et séparatistes | 8 (12,9 %) | 26 (41,9%) | 28 (45,2 %) | 62 |
| Respect strict des principes journalistiques dans les reportages sans crainte de guerre des soirées | 32 (51,6%) | 23 (37,1%) | 7 (11,3 %) | 62 |
| Mon organe médiatique a ajusté ses rapports depuis le l'émergence de la crise pour éviter les sanctions de l'État et des séparatistes | 31 (50,0 %) | 19 (30,6%) | 12 (19,4%) | 62 |
| Mon organe médiatique hésite à critiquer l'État et les séparatistes par peur des conséquences | 22 (35,5%) | 25 (40,3%) | 15 (24,2 %) | 62 |

| | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----|
| Nous rapportons juste ce que le gouvernement est confortable avec | 6 (9,7%) | 18 (29,0 %) | 38 (61,3 %) | 62 |
| Mon organe médiatique s'est vu interdire de rendre compte des violations des droits de l'homme perpétrées par les deux belligérants des soirées | dix (16,1%) | 11 (17,7%) | 41 (66,1 %) | 62 |
| La liberté de la presse est limitée dans Cameroun | 45 (72,6 %) | 13 (21,0%) | 4 (6,5 %) | 62 |
| Les journalistes sont pris entre deux lions qui se battent et sont tenus de rapporter dans l'intérêt des deux parties | 22 (35,5%) | 28 (45,2%) | 12 (19,4%) | 62 |

Source : Données d'enquête, 2022

Sur la base des informations recueillies, présentées dans le tableau 4 ci-dessus, 49 (79,0%) journalistes ont affirmé à une écrasante majorité que la crise anglophone a fortement affecté les reportages des différents organes de presse dans les régions, avec seulement 6 (9,7%) qui ont adopté une position neutre. Cela suggère que la pratique du journalisme a été grandement affectée par la crise, y compris le réajustement des reportages pour répondre aux réalités actuelles. Cela indique donc que la liberté de la presse a été altérée dans les deux régions, ce qui vient s'ajouter à la liberté de la presse déjà limitée dans l'ensemble du pays.

En outre, une proportion égale de 28 (45,2%) des journalistes interrogés sont restés indécis et n'étaient pas d'accord sur le fait que les reportages ont été conçus pour convenir au gouvernement et aux séparatistes, seuls 8 (12,9%) admettant que c'était vrai. Cela suggère que les participants ont eu peur de prendre position sur cet aspect.

Malgré cela, la majorité (51,4%) des journalistes interrogés attestent qu'ils ont maintenu une adhésion stricte aux principes journalistiques au milieu de ces moments difficiles, sans aucune crainte des parties belligérantes. Cependant, 11,3% d'entre eux n'ont pas été en mesure d'adhérer aux principes journalistiques depuis l'émergence de la crise, probablement pour leur propre sécurité

En outre, la moitié (50%) des participants ont admis que leurs différents organes de presse ont dû adapter leurs reportages aux parties en conflit afin d'éviter des sanctions de leur part. En revanche, une proportion moins importante (19,4%) a affirmé qu'ils n'avaient pas ajusté leurs reportages en fonction de l'une ou l'autre des parties. Les résultats suggèrent que la liberté de la presse a été fortement limitée face à la crise.

En outre, 35,5 % des participants sont d'accord et 35,5 % restent neutres sur le fait que leurs organes de presse hésitent à critiquer l'une ou l'autre des parties belligérantes, 24,2 % seulement du total des participants s'y opposant, tandis que les 40,3 % restants sont indécis. Cela suggère que ces hommes et femmes des médias, dans une certaine mesure, critiquent rarement l'Etat ou les séparatistes qui agissent contre les droits humains fondamentaux. Cela implique également que les journalistes des deux régions ne sont pas libres de respecter les normes de leur profession.

De plus, la majorité (61,3 %) des participants affirment qu'ils ne rapportent pas seulement ce qui convient au gouvernement, seuls 9,7 % admettent que c'est le cas pour eux. Par conséquent, même si la liberté de la presse est une réalité très éloignée dans l'ensemble du Cameroun, certains organes de presse tentent d'être objectifs dans leurs reportages sans réduire l'analyse pour satisfaire l'Etat.

De même, la plupart des personnes interrogées (66,1%) ont déclaré avoir été empêchées de rendre compte des violations des droits de l'homme perpétrées par les parties belligérantes, 16,1% seulement affirmant le contraire. Les résultats suggèrent que les organes de presse des deux régions peuvent librement rendre compte des violations des droits de l'homme, comme c'est le cas sur le papier, mais en réalité, depuis le début de la crise, l'une ou l'autre des parties belligérantes fait tout son possible pour empêcher la communauté internationale de prendre connaissance des violations flagrantes des droits de l'homme. Cela indique que toute personne qui rend compte de ces violations hautement confidentielles devient automatiquement une cible, ce qui implique que la presse n'est pas libre.

Pour étayer le point ci-dessus, la majorité (72,6%) des participants ont admis que la liberté de la presse est limitée au Cameroun, avec seulement 6,5% qui pensent le contraire. Cela indique que la liberté totale de la presse au Cameroun est encore quelque chose à repenser. De plus, cela suggère que les reportages sur la crise anglophone sont soumis à une liberté de la presse limitée où les hommes/femmes des médias filtrent les reportages pour éviter les sanctions des parties en conflit.

Pour appuyer le point précédent sur les limites de la liberté de la presse, environ un tiers (35,5%) des participants ont admis qu'ils sont pris entre les parties belligérantes et sont tenus de faire des reportages dans leur intérêt, seuls 19,4% s'y opposant. Il est intéressant de noter que, par crainte ou par méfiance, près de la moitié (46,6%) d'entre eux ont adopté une position neutre sur ce point.

En enquêtant davantage sur la liberté de la presse et le degré d'interférence dont souffrent les médias dans les deux régions anglophones depuis le début de la crise, les participants ont fait de profondes révélations, comme indiqué ci-dessous.

1. L'état de la liberté de la presse dans les deux régions anglophones du Cameroun depuis l'émergence de la crise anglophone

L'enquête sur les opinions des journalistes sur l'état de la liberté de la presse dans les deux régions anglophones du Cameroun depuis l'émergence de la crise anglophone a donné lieu à une diversité d'opinions. Les organes de presse interrogés ont généralement soutenu que la liberté de la presse est limitée dans les régions, d'autres ont dit que la liberté de la presse est restreinte, que la liberté de la presse n'existe que sur le papier, qu'il n'y a pas de liberté de la presse, que l'accès à l'information est limité, que les reportages sont ajustés, que la crise a considérablement réduit le peu de liberté de la presse qui existait avant la crise, que la liberté a été remplacée par la peur, la prudence, les menaces constantes, l'intimidation, que les journalistes sont obligés de ne rapporter que des parties de l'analyse, entre autres. Vous trouverez ci-dessous quelques commentaires formulés par les personnes interrogées en ce qui concerne la liberté de la presse dans les régions. Voici quelques commentaires faits par des journalistes dans leurs propres mots.

"Il y a la liberté de rapporter mais il n'y a pas de liberté après le rapport. La plupart des journalistes, dans certains cas, s'autocensurent en présumant qu'ils seront pris pour cible après leur reportage. Cependant, il y a beaucoup d'interférences administratives concernant les messages que les journalistes propagent. Il y a une liberté de la presse au Cameroun, c'est juste que les journalistes ne rapportent pas la vérité et donc le gouvernement ne s'en préoccupe pas (rédacteur en chef d'un journal, Sud-Ouest)."

"Premièrement, je pense que la liberté de la presse est la capacité de la presse ou des médias à rendre compte d'une question particulière sans être interrompue ou punie pour ce qui a été dit. Dans le cas du Cameroun, je dirai qu'il n'y a pas de liberté de la presse car depuis l'émergence de la crise anglophone, les journalistes ont subi de nombreuses arrestations et punitions de la part des camps belligérants après avoir fait leur reportage (radio et TV Broadcaster, Sud-Ouest)."

"Le niveau de la liberté de la presse au Cameroun est si tentant surtout avec l'introduction de la loi antiterroriste en 2014. En ce qui concerne la loi, il est si difficile parce que les journalistes sont placés dans un coin serré surtout quand il s'agit d'équilibrer le rapport reflétant la crise. Avec la loi antiterroriste de 2014, si un journaliste a l'opportunité d'interviewer un combattant de l'Amba et que le gouvernement le remarque, ledit journaliste sera enfermé pour ne pas l'avoir laissé accéder au camp de l'Amba (Newspaper Reporter, Sud-Ouest)."

La liberté de la presse a été grandement affectée négativement par la crise. Le gouvernement est sur le cou des journalistes et les combattants séparatistes font de même. La situation est mauvaise. Dès que vous dites ce que les officiels du gouvernement n'aiment pas, ils vous appellent "journaliste Amba". Les combattants séparatistes vous appellent "jambe noire" quand vous dites ce qu'ils n'aiment pas (journaliste radio, Nord-Ouest).

La liberté de la presse au Cameroun (NOSO) depuis la crise a été grandement affectée car la plupart des journalistes rapportent avec la peur d'être tués par les séparatistes ou arrêtés et emprisonnés par le gouvernement (rédacteur en chef d'un journal).

« La liberté de la presse n'est que sur le papier avec l'arrestation, la torture et dans certains cas le meurtre de journalistes comme Samuel Wazizi, la liberté de la presse au Cameroun est bidon et très irréaliste (journaliste Nord-Ouest) ».

Les journalistes sont pris entre le diable et la mer car le gouvernement et les séparatistes veulent qu'ils ne donnent que leur propre version de l'histoire. Samuel Wazizi a été tué tandis qu'Eli Smith a perdu son emploi pour avoir propagé le récit séparatiste (journaliste, journal, Nord-Ouest).

Il a été restreint par les parties belligérantes. Les camps belligérants ne veulent pas entendre un reportage relatif à leurs adversaires. Les journalistes par peur d'être kidnappés, tués ou arrêtés se tournent vers la censure de l'information (correspondant, Radio, Nord-Ouest).

2. Les interférences subies par les organes de presse dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest depuis l'émergence de la crise anglophone

Lors du travail de terrain avec les organes de presse, les participants ont raconté différents cas d'interférence des camps belligérants qui ont influencé de manière négative leur couverture et leur reportage sur la crise. Les participants ont généralement mentionné qu'ils ont reçu des menaces, des avertissements, des convocations, des suspensions subies, des appels, de la censure administrative et des confrontations, entre autres. Cela ne fait qu'expliquer ou renforcer le fait que la liberté de la presse est limitée dans le pays dans son ensemble et dans ces deux régions en particulier, surtout depuis l'avènement de la crise. Voici quelques commentaires faits par des journalistes des deux régions sur les déductions qu'ils ont dû faire.

« Ces appels viennent de la présidence chaque fois qu'une histoire est publiée qui ne plaît pas au gouvernement et l'auteur de l'article est réprimandé ou puni. Certains ont même été licenciés de leur emploi (journaliste, Nord-Ouest) ».

« Nous avons reçu des notes menaçantes, certaines déposées devant la porte nous menaçant à propos d'un reportage lié à un groupe ou à un autre. Cela nous a rendu plus prudents sur les questions sensibles (journaliste radio, Nord-Ouest) ».

« Une fois, nous avons fait une émission de talk-show et des responsables de la délégation régionale de la communication sont sortis, demandant même la version enregistrée. Ils l'ont prise et à la fin de la journée, la direction de la radio a été convoquée. L'affaire est morte par la suite (journaliste radio, Nord-Ouest) ».

« Oui, de la part des séparatistes qui ont menacé de brûler nos bureaux et de tuer nos reporters partout où ils les rencontreraient (rédacteur en chef d'un journal, Nord-Ouest) ».

« Nous avons couvert un incident d'incendie dans l'un des marchés et avant l'interview, un administrateur local a promis de traiter avec tout média qui rapporterait que l'incendie n'était pas dû à un court-circuit mais à l'homme, comme l'avait insinué le séparatiste. Les exemples abondent (News editor, Radio, Nord-Ouest) ».

« Oui, il y a des interférences mais nous avons juré de rester professionnels quoi qu'il arrive (Journaliste, Sud-Ouest) ».

« Oui, nous avons reçu des informations sur le meurtre de certains jeunes dans un village et quand nous avons eu cette information, de hauts responsables du gouvernement ont appelé notre rédacteur en chef et la ligne de l'histoire que nous avons changée (TV Reporter, Sud-Ouest) ».

« Equinox television, le cas du reportage 2016/17 de Mimi Mefo sur la crise anglophone, et le cas de Samuel Wazizi dont on ne sait toujours pas où il en est, après avoir été arrêté par les forces de sécurité (TV reporter, Sud-Ouest) ».

« Les menaces de censure du gouvernement en menaçant les journalistes d'être emprisonnés pour leurs reportages qui ne leur sont pas favorables. Quant aux séparatistes, ils détournent notre première page avec leur propagande. Ils projettent des titres criards sur notre première page et partagent, induisant en erreur nos lecteurs et les membres du public (journaliste, Sud-Ouest) ».

e) Section cinq : Focus sur les violations perpétrées sur les journalistes dans les deux régions anglaises du Cameroun au cours du conflit armé.

Cette section de l'analyse présente les résultats sur les violations qui ont été commises sur les hommes et les femmes de presse dans les deux régions anglaises du Cameroun entre les périodes de 2016 à aujourd'hui.

Tableau 4 : Opinions des participants sur les violations perpétrées sur les journalistes entre 2016 et aujourd'hui.

| Articles | D'accord | Neutre | Pas d'accord | Total |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|----------------|-------|
| Intimidé par l'État et séparatistes | 34 (54,8 %) | 6 (9,7%) | 22 (35,5%) | 62 |
| J'ai subi la torture parce que je suis un journaliste faisant un reportage sur la crise | 16 (25,8 %) | 12 (19,4%) | 34 (54,8 %) | 62 |
| Arrêté et détenu à cause de mes reportages qui ne favorisent pas le gouvernement | 4 (6,5%) | 3 (4,8%) | 55 (88,7%) | 62 |
| Mes collègues ont été torturé et détenu | 35 (56,5 %) | 1 (1,6 %) | 26 (41,9%) | 62 |
| Mon organe médiatique a été scellé et/ou suspendu par le état à cause de nos reportages sur la crise | 7 (11,3%) | 4 (6,5%) | 51 (82,3%) | 62 |
| Des journalistes de mes organes médiatiques ont été kidnappés et /ou des parties du corps perdues par des séparatistes en raison de nos rapports sur la crise | 11 (17,7%) | 6 (9,7%) | 45 (72,6 %) | 62 |
| Des journalistes de mes organes médiatiques ont été tués parce que de leurs reportages sur la crise | 6 (9,7%) | 4 (6,5%) | 52 (83,9%) | 62 |
| Des journalistes de ma maison de presse ont été emprisonnés parce qu'à la suite des reportages sur la crise | 11 (17,7%) | 4 (6,5%) | 46 (74,2%) | 62 |
| L'équipement de ma maison de presse a été confisqué dans le cours de collecte d'informations et/ ou de signalement de la crise | 14 (22,8%) | 4 (6,5%) | 44 (71,0 %) | 62 |
| Les journalistes de mon organe médiatique se sont exilés parce que de menace pour leur sécurité | 17 (27,4%) | 5 (8,1%) | 40 (64,5%) | 62 |

Source : Données d'enquête, 2022

1. Constatations sur les violations perpétrées sur les journalistes dans les deux régions depuis l'avènement de la crise anglophone en 2016 jusqu'en 2022.

Sur la base des résultats concernant le niveau d'intimidation, un peu plus de la moitié (54,8%) des journalistes interrogés ont affirmé avoir été personnellement intimidés par l'une ou l'autre des parties belligérantes en raison de leur couverture et de leur reportage sur la crise. Cependant, plus d'un tiers (35,5%) ont déclaré ne pas avoir été intimidés et seulement 9,7% ont choisi une position neutre sur cette question. Cela suggère que les journalistes qui couvrent la crise anglophone ont dû subir des intimidations de la part de l'une ou l'autre des parties belligérantes, certaines mettant même leur vie en danger.

En outre, environ un quart (25,8%) des journalistes ont déclaré avoir subi des tortures en raison de leurs reportages sur la crise. En revanche, plus de la moitié (54,8%) n'ont pas subi de torture, même si certains participants (19,4%) ont choisi de rester neutres sur ce point. Cela suggère qu'il y a un certain degré de violation des droits des journalistes en raison de leurs reportages sur la crise.

En outre, la majorité (88,7%) d'entre eux ont déclaré qu'ils n'avaient pas été arrêtés ou détenus en raison de leurs reportages sur la crise. Malgré cela, 6,5% d'entre eux ont déclaré avoir subi des arrestations et des détentions et trois sont restés indécis. Les résultats suggèrent que seule une proportion limitée des participants à l'enquête a subi des arrestations et des détentions en raison de leurs reportages sur la crise.

Cependant, plus de la moitié (56,5%) d'entre eux ont affirmé que leurs collègues ont été torturés et détenus en raison de leurs reportages sur la crise, même si ce n'était pas le cas pour 41,9% d'entre eux. Par conséquent, le reportage sur la crise anglophone a exposé les journalistes des deux régions à la torture, à l'arrestation et à la détention.

En outre, seulement 11,3% des répondants ont affirmé que leurs organes de presse ont été mis sous scellés et / ou suspendus par l'État en raison de leur couverture de la crise. D'autre part, plus de trois quarts des personnes interrogées n'ont pas pu affirmer de manière indépendante que leurs organes de presse ont été scellés ou suspendus par l'Etat en raison de leurs reportages sur la crise, tandis que 6,5% ont adopté une position neutre à ce sujet. Les résultats suggèrent que seuls quelques organes de presse dans les deux régions ont été suspendus en raison de leur couverture et de leur couverture de la crise.

En outre, la plupart des répondants (72,6%) n'ont pas pu affirmer que les journalistes de leur organe de presse ont été soumis à des enlèvements, certains ayant même perdu des parties de leur corps pour les punir de leurs reportages sur la crise. Malgré cela, il y a eu des cas d'enlèvement et/ou de perte de parties du corps, comme l'ont affirmé 17,7% des répondants, même si certains ont choisi de rester neutres sur ce point.

En accord avec ce qui précède, 9,7% des personnes interrogées ont affirmé que des journalistes de leurs organes de presse ont été tués simplement parce que les reportages sur la crise ciblaient probablement des meurtres ou des victimes de tirs croisés entre les camps belligérants. Ce n'est pas le cas pour la plupart (83,9%) des organes de presse interrogés. Dans des circonstances normales, les hommes/femmes de presse ne sont pas censés être pris pour cible pendant une guerre, sinon, cela est considéré comme une violation.

En plus d'être tués, jusqu'à 1,7% du total des personnes interrogées ont reconnu que des journalistes de leurs maisons de presse ont été emprisonnés parce qu'ils couvraient et rendaient compte de la crise. Il est intéressant de savoir que certains de ces hommes de presse purgent toujours leur peine. Cependant, ce n'était pas le cas pour la plupart des participants (74,2%) de cette enquête, même certains étaient neutres (6,5%).

En outre, 22,6 % des participants ont signalé que les pouvoirs en place avaient confisqué le matériel des journalistes dans le cadre de la collecte et de la diffusion d'informations sur la crise. Il s'agit de violations flagrantes auxquelles la presse a été exposée entre 2016 et aujourd'hui. Le nombre n'est pas absolu car certaines zones dangereuses et enclavées n'ont pas pu être atteintes pour obtenir des données. Malgré cela, la plupart des médias n'ont pas été victimes de ces violations.

Au plus fort de la crise, ce rapport a enregistré 27,4% de participants qui ont déclaré que des journalistes de leur média s'étaient exilés pour des raisons de sécurité suite à des reportages sur la crise. Il s'agit d'une violation grave des droits légaux des journalistes à vivre et à exercer dans leur patrie. Ces violations s'accompagnent d'un traumatisme émotionnel et psychologique pour les victimes, leurs familles et leurs collègues. En revanche, la majorité des médias opérant dans les régions n'ont pas connu de tels cas.

2. Violations subies par les journalistes 2016-2022

En enquêtant davantage pour connaître les violations subies par les journalistes de leur propre bouche, l'enquête a recueilli des révélations profondes et touchantes de la part des participants.

Les journalistes ont déclaré avoir subi des violations personnelles, notamment des menaces téléphoniques, des tortures physiques, des arrestations, des détentions, des suspensions, des enlèvements, des emprisonnements, des restrictions d'accès, des pertes d'emploi, des confiscations de matériel, des convocations, des décès, entre autres. Tout cela confirme que le niveau de liberté de la presse et la situation sécuritaire des hommes et des femmes de presse dans les deux régions sont chaotiques. Ci-dessous, quelques commentaires faits par des journalistes par rapport aux violations qu'ils ont subies.

« La nuit où l'avocat Agbor Balla et le Dr Fontem ont été arrêtés, mon collègue et moi sommes allés au poste de police avec des avocats et des enseignants pour obtenir des informations sur leur arrestation, mais au lieu de cela, ils ont été aspergés de gaz lacrymogène et ont reçu des coups de feu après avoir couru pour sauver nos vies, nous nous sommes cachés sous un pont, seuls les buissons environnants ont sauvé nos vies cette nuit-là. Nous avons eu plusieurs contusions (journaliste, journal RNO) ».

« Nos collègues ont été suspendus de l'exercice de leur profession pendant un mois. Personnellement, j'ai récemment subi une détention illégale. Je voulais raconter une histoire qui protège l'intérêt de la population et lorsque je me suis rendu sur le site d'un projet d'hôpital abandonné, j'ai été étiqueté comme espion des combattants séparatistes. Il a fallu beaucoup d'interventions avant que les forces de l'État ne me laissent partir. J'ai également été giflé par un combattant séparatiste qui m'a accusé d'être un journaliste (correspondant TV RNO) ».

« La plus grande gravité pour moi vient d'être les menaces sur les médias sociaux et les menaces d'appel téléphonique par de prétendus séparatistes où après avoir posté une information en relation avec les actions humanitaires civiles-militaires, ils m'ont averti et menacé en disant qu'en tant que journaliste, ils me connaissent bien et que je devrais renoncer à poster ou à parler de cela qui est un retardement de leur situation critique (journaliste radio, RNO) ».

« Eh bien, le traumatisme devrait être l'impact majeur de cette crise. Être dans l'inconnu, voir les yeux des gens qui menacent votre paix est traumatisant. Voir des journalistes tués et arrêtés, d'autres torturés ou mutilés n'est pas une vue favorable pour n'importe quel journaliste n'importe où (journaliste de journal, NWR) ».

« J'ai été enlevé deux fois par les combattants d'amba pour avoir parlé du côté négatif des opérations de la ville fantôme. Mon enregistreur et ma caméra ont été une fois confisqués et détruits par les soldats autour de mile six Nkwen. J'ai également été torturé par les militaires (journaliste radio, RNO).»

« Quand la crise a commencé, la communauté d'Oku ne l'a jamais su jusqu'à la mi-2018. En tant que journaliste, j'ai été kidnappé par des séparatistes, battu et une rançon a été payée simplement parce que j'ai fait un reportage sur les questions de développement du conseil. Selon les séparatistes, notre reportage signifiait qu'ils n'existaient pas (journaliste radio, RNO)».

« Menaces dangereuses de la part des représentants du gouvernement et des forces de l'ordre Menaces également de la part des séparatistes que je serai kidnappé et tué. Attaques par des personnes non identifiées sur les médias sociaux (journaliste de la presse écrite, RSO)».

« J'ai été torturé à kumba en janvier 2022 par des éléments du BIR alors que je réalisais un reportage d'investigation sur la nature paralysée de la route ferroviaire Kumba-Mbanga en raison de la crise (Journaliste Reporter, SO).»

« D'abord, des violations de la part de groupes armés non étatiques qui mettent nos photos en ligne et nous menacent. Certaines sources d'information refusent aux journalistes l'accès à certains établissements pour leurs reportages (Tv reporter SO)».

3. Violations subies par les organes de presse dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, 2016-2022

Sur la base des informations recueillies, les organes de presse des deux régions ont subi et subissent encore de nombreuses violations. Parmi les violations les plus fréquemment citées figurent, sans s'y limiter, les confiscations d'équipements, les menaces de mort, les décès, les destructions, les enlèvements de personnel, les agressions contre le personnel, les suspensions, l'arrêt de certains programmes, les injures, etc. Tout ceci laisse à penser que l'état de la liberté de la presse au Cameroun n'est que théorique et non réaliste. Voici quelques points soulevés par les journalistes sur l'ampleur des violations contre leurs organes de presse.

« Pour mon média, nous ne recevons plus de subvention de l'État. Cela nous a beaucoup affectés. L'enregistreur de mon média a été confisqué une fois par les soldats (journaliste radio, Nord-Ouest) ».

« Suspension, menaces des ministres, insultes des collègues qui pensent différemment, confiscation du matériel (correspondant TV, Nord-Ouest) ».

« En tant qu'institution, nous avons été étiquetés par les séparatistes comme une mauvaise organisation car ils nous accusent de soutenir l'État. Tout notre travail ne se termine que dans le centre de la subdivision puisqu'ils ciblent le personnel de la radio (journaliste radio, Nord-Ouest) ».

« L'incendie de notre siège social à Bamenda et les menaces de mort sur le directeur et les reporters (rédacteur en chef du journal, Nord-Ouest) ».

« Mon média a fait l'objet de menaces constantes. Des reporters ont été kidnappés alors qu'ils rentraient chez eux après le travail parce qu'ils faisaient des reportages sur la crise (Journaliste TV, Sud-Ouest) ».

« Un de mes collègues qui présentait les nouveaux pidgins, a été arrêté, torturé, molesté et détenu en 2018 par le gouvernement camerounais, prétendument tué et / ou transféré à Yaoundé jusqu'à présent, nous n'avons pas entendu un mot de lui. Cela a affecté ma maison de médias dans la mesure où les nouvelles pidgin étaient l'un des programmes les plus regardés, mais en ce moment, nous ne faisons que du divertissement (Correspondant TV, Sud-Ouest) ».

« Confiscation de matériel et interpellation (journaliste radio, Sud-Ouest) ».

« Le seul incident auquel un membre du personnel de mon bureau a été confronté est lorsqu'il a été kidnappé par les combattants séparatistes. Il s'agissait d'une violation flagrante de sa personne car il a été battu et torturé. Néanmoins, il a finalement été libéré (rédacteur en chef du journal, Sud-Ouest) ».

VI. RECOMMANDATIONS

Les résultats ci-dessus démontrent que la liberté de la presse est limitée dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, comme l'ont constaté les journalistes entre 2016 et 2022, alors que la crise anglophone fait rage. Cela démontre des violations flagrantes des droits des journalistes et des violations des droits internationalement reconnus comme la liberté de la presse, à laquelle le Cameroun est partie. Le Président Biya a adopté la **loi n° 90/052 du 19 décembre 1990** relative à la promotion d'un large éventail de libertés dans le pays. Ces libertés comprenaient la liberté de communication. L'accent mis sur la promotion de différentes libertés lui a valu le surnom de "lois sur la liberté". Ce rapport fait état de cas où les forces gouvernementales, les administrateurs et les séparatistes ont fait fi des droits des journalistes. En effet, nombre d'entre eux ont été victimes d'une forme ou d'une autre de violation, notamment de détention, d'enlèvement et d'ingérence. Conscient du fait que les journalistes ont des droits internationalement reconnus à la liberté de la presse, ce rapport fait les recommandations suivantes.

- Ce rapport recommande que le gouvernement du Cameroun, à travers ses différents organes (administration, forces de défense et de sécurité), mène ses activités sans porter atteinte au droit de la presse. Le gouvernement devrait s'assurer que l'Etat camerounais respecte la liberté de la presse au maximum, comme c'est le cas dans les pays respectueux de la loi dans le monde entier.
- De même, les dirigeants des groupes séparatistes, les combattants séparatistes et les partisans du mouvement anglophone doivent s'assurer qu'ils ne violent pas le droit de la presse pour faire entendre leur voix dans les affaires liées à la crise anglophone. La presse est un organe neutre et doit être autorisée à fonctionner sans aucune interférence ou intimidation.
- Les journalistes opérant dans les régions concernées doivent s'efforcer de respecter les principes journalistiques dans l'exercice de leur profession, en temps normal comme en temps de crise. Ils doivent s'assurer qu'ils sont apolitiques dans leurs opérations afin de ne pas avoir de problèmes avec qui que ce soit, ils doivent être aussi transparents, responsables et redevables que possible.

VII. VII. CONCLUSION

Ce rapport présente des enquêtes détaillées sur la pratique du journalisme dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun depuis l'exacerbation de la Crise anglophone en 2016. Dès le début de la Crise, les journalistes de ces deux régions ont été exposés à un large éventail d'abus de la part du gouvernement et des groupes séparatistes opérant dans la Région. Les abus sur les maisons de presse ont eu lieu au milieu d'une avalanche d'instruments juridiques nationaux et internationaux dûment signés par le gouvernement camerounais. Le rapport fait ressortir des informations essentielles sur les violations des journalistes et de leurs organisations médiatiques, et sur la manière dont les parties en conflit les pressent des deux côtés.

Le journalisme reste une profession inviolable et devrait pouvoir fonctionner sans encombre même en cas de crise, conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux en vigueur. En effet, les crises sont des périodes où la soif d'information augmente invariablement parmi les masses. Par conséquent, alors que les journalistes doivent continuer avec rigueur et ténacité la poursuite d'un reportage objectif basé sur les principes d'"équité", de "distance professionnelle", de "détachement" et d'"impartialité", il incombe au gouvernement et aux parties en conflit de défendre l'inviolabilité de la profession de journaliste au Cameroun et dans le monde entier.

VIII. ANNEXE

Tableau 5 : Caractéristiques démographiques

| | Articles | Fréquence (N=62) | Pourcentage |
|---------------------------------------------------|-------------------------|------------------|-------------|
| Le sexe | Homme | 39 | 62,9 |
| | Femelle | 23 | 37,1 |
| Tranche d'âge | Moins de 30 ans | 27 | 43,5 |
| | 31-40ans | 20 | 32,3 |
| | 41-50ans | 8 | 12,9 |
| | 50 ans et plus | 7 | 11,3 |
| Années de service en tant que un journaliste | Moins de 5 ans | 23 | 37,1 |
| | 6-10ans | 26 | 41,9 |
| | Plus de 10 ans | 13 | 21,0 |
| Position | Gestionnaire | 15 | 24,2 |
| | Propriétaire | 5 | 8,1 |
| | Employés | 42 | 67,7 |
| Spécialité | Journaliste | 33 | 53,2 |
| | Correspondant | 11 | 17,7 |
| | Éditeur | 13 | 21,0 |
| | Traducteur de nouvelles | 1 | 1,6 |
| | Autres | 4 | 6,5 |
| Type de maison de presse | Radio | 31 | 50,0 |
| | Journal (presse écrite) | 19 | 30,6 |
| | Radio et télévision | 12 | 19,4 |
| Emplacement de la maison des médias du nord-ouest | | 37 | 59,7 |

| | | |
|-------------------------------------------|-----|------|
| Sud ouest | 25 | 40.3 |
| Durée des médias inférieur à 5 ans organe | 01x | 1.1 |
| 6-10ans | 21 | 33.9 |
| 11-15ans | 9 | 14.5 |
| 16-20ans | 7 | 11.3 |
| 20ans et plus | 15 | 24.2 |

Source : Données de terrain, 2022



Adisi-Cameroun



@adisi_cameroun



@AdisiCameroun



ADISI CAMEROUN



www.adisicameroun.org

soutenu par :

